

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSMECP-2026-06-037

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Management économique de la construction
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2016 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Management économique de la construction ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Management économique de la construction :

Président : Monsieur Ludovic BERNIER, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur Jean-Philippe FEYBERE ;

Enseignants : Mesdames Catherine BERNIER, Caroline CAPRICELLI, Lois CALOC et Messieurs Laurent TESSIER, Amaury DHEEDENE, Bruno GRAFEILLE ;

Professionnels : Mesdames Amandine CHAPE, Clemence LOYAU, et Messieurs Lenny PERION, Frédéric MARECHAL, Wesley ROUBAIX, Hicham ROMANOS.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 16 juin 2026

Aurore COLLET

